

L'élevage irlandais : bilan et perspectives de systèmes à l'herbe

2 juillet 2013

Le dossier *Économie de l'Élevage* (publication régulière de l'Institut de l'élevage) du mois de juillet est consacré aux filières d'élevage en Irlande. Avant d'aborder les perspectives à l'horizon 2020, ce dossier traite des atouts et faiblesses caractérisant les filières bovin lait, bovin viande et ovine aujourd'hui. Leur point commun : des systèmes de production basés sur l'herbe, avec de ce fait des coûts de production relativement bas.

Si ces systèmes herbagers confèrent de la compétitivité aux productions animales irlandaises, majoritairement tournées vers l'export, les auteurs en soulignent également la fragilité : les élevages sont très sensibles aux aléas climatiques affectant les rendements fourragers et leur production est très saisonnalisée. Cela constitue une contrainte pour les industries d'aval, en particulier en production laitière, avec des flux de lait irréguliers à gérer. Néanmoins, selon des travaux du département irlandais à l'agriculture cités dans le dossier, « le surcoût induit par la saisonnalité de la production laitière est plus que compensé par l'adoption d'un modèle *low cost* en amont. »

Ce dossier revient par ailleurs sur les spécificités foncières irlandaises qui, selon les auteurs, ont contribué à limiter la restructuration du secteur agricole. Alors qu'en France, le nombre d'exploitations a été réduit d'un quart entre 2000 et 2010, ce nombre est resté stable en Irlande, avec une très légère progression de la surface moyenne des exploitations (+1,4 %). Le marché foncier y est très étroit, avec un fort attachement à la propriété de la part des exploitants, y compris après la cessation de leur activité, ce qui n'est pas spécifique à l'Irlande. Mais, à la différence de la France, qui dispose d'une politique foncière permettant de modérer les prix, à la faveur des jeunes installés, les prix à l'achat ainsi qu'à la location sont très élevés en Irlande. En outre, en l'absence de politique de remembrement, le parcellaire est très morcelé.

Dans un contexte de morosité économique, le gouvernement a annoncé un plan ambitieux d'accroissement de la production agricole, *Food Harvest 2020*, avec pour objectifs +50% pour la production laitière en 2020, + 40% d'accroissement en valeur de la production bovine et + 20% pour la production ovine. Ce dossier est toutefois plus prudent, en soulignant qu'aucun moyen financier n'a pour l'instant été alloué à ce plan, bien qu'il constitue un projet « fédérateur » pour les filières. Si les auteurs tablent sur des perspectives d'augmentation de 30% à 40% pour la production laitière d'ici à 2020 dans l'après-quotas laitiers, l'avenir s'annonce plus morose pour la production de viande bovine, qui serait stable sur la période, tout comme pour la production de viande ovine, largement dépendante des soutiens octroyés dans le cadre de la PAC.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Sources :

Le [dossier de l'Institut de l'Elevage](#)

Voir également la [note sur la stratégie agroalimentaire de l'Irlande à l'horizon 2020](#)